

Tome 62

fascicule 9

Novembre 1993

Abonnement 150 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : R. ALLEMAND

BOTANIQUE :

Marsileaceae et Azollaceae dans la plaine du Forez (Loire)

Justin GALTIER¹ et Gérard MARET²

1. — 9 impasse de la Commanderie, F 42600 Montbrison.

2. — Malleray, F 42600 Essertines en Châtelneuf.

La plaine du Forez, moins connue que la Dombes, possède tout de même plus de 200 étangs couvrant une superficie comprise entre 1 500 et 1 800 hectares et par conséquent une flore aquatique abondante et variée.

A partir d'observations récentes nous allons essayer de préciser le statut actuel des fougères dites aquatiques dans cette région. Dans sa « Statistique botanique du Forez » LEGRAND (1873) cite deux Marsiléacées :

« *Marsilia quadrifolia* L. Commune. Etangs de presque toute la plaine, Saint Marcellin, Saint Rambert, Précieux, L'Hôpital le Grand, Veauche, Valeilles, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, etc. ».

« *Pilularia globulifera* L. Assez rare. Bords des étangs de la partie septentrionale de la plaine, où cette espèce est commune, Feurs, Arthun, Bussy, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Nervieux, etc. ; très rare dans le reste de la plaine où je ne l'ai observée, et toujours stérile, qu'au bord de l'étang Frécon, entre Saint-Marcellin et Saint-Rambert ».

Les ouvrages récents de PRELLI (1990) et de PRELLI et BOUDRIE (1992) étant antérieurs à nos observations, celles-ci n'ont pu être prises en compte par ces auteurs.

— *Marsilea quadrifolia* L. Bien que nous ayons rencontré cette espèce dans deux étangs près de Champs, commune de Mornand, où elle constitue parfois d'importantes populations, elle nous semble en nette régression depuis la fin du 19^e siècle, appréciation conforme à celle de PRELLI. Cependant ce statut n'a rien de définitif car nous avons observé la colonisation rapide par cette espèce d'un étang créé récemment (commune de Chalain-le-Comtal).

— *Pilularia globulifera* L. Cette espèce discrète échappe aux investigations et est sans doute plus fréquente qu'on ne le croit. Elle existe dans au moins un des étangs cités par LEGRAND où nous l'avons encore observée en 1992.

— *Azolla filiculoides* Lam. Originaire de l'Amérique tropicale cette espèce flottante des eaux stagnantes eutrophes n'a semble-t-il jamais été signalée dans la plaine du Forez. Au cours de l'été 1992, C. BAROU et R. SKRZYPCZAK nous ont indiqué la présence de cette plante entre Bussy-Albieux et Sainte-Foy-Saint-Sulpice et près de Feurs. Dans cette dernière station, nous avons pu constater qu'*Azolla filiculoides* était si abondante qu'elle constituait des radeaux de plusieurs mètres carrés.

En conclusion : il y avait deux espèces de fougères aquatiques en Forez au 19^e siècle, une troisième s'est naturalisée depuis. Bien que peu fréquentes, elles ne semblent pas menacées de disparition à court terme car les étangs sont conservés pour leur intérêt piscicole et cynégétique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LEGRAND A., 1873. — *Statistique botanique du Forez*. Theolier, Saint Etienne, 290 pp. (p. 255).

PRELLI R., 1990. — *Guide des fougères et plantes alliées*. Lechevalier, Paris, 232 pp. (p. 220, 221, 224).

PRELLI R. et BOUDRIE M., 1992. — *Atlas écologique des fougères et plantes alliées*. Lechevalier, Paris, 272 pp. (p. 74, 76, 80).

Bull. mens. Soc. linn. Lyon, 1993, 62 (9).